



Traité Baba Batra

Michna 1 - Chapitre 6

הַמוֹכֵר פְּרוֹת לַחֲבֵירוֹ, וְלֹא צִמְחוּ,
אָפְלוּ זֶרַע פְּשֻׁתָּן,
אִינוּ תֵּיב בְּאַחֲרֵיתָן.
רַבֵּן שְׁמַעוֹן בֶּן גַּמְלִיאֵל אוֹמֵר:
זֶרַעוֹנִי גָּנָה שְׂאִינָן וְנֶאֱכָלִין,
תֵּיבִין בְּאַחֲרֵיתָן.

Si un individu vend des fruits à son prochain et qu'ils ne poussent point, il n'en est pas responsable, même s'il s'agit de semences de lin. Rabban Chimon ben Gamliel dit : « dans le cas de semences de jardin, qui ne sont pas mangées il en est responsable.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions